



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

POSITIONNEMENT COMMUN DES COMMISSIONS SCOLAIRES GASPÉSIENNES : L'ÉLÈVE AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Gaspé, le 24 novembre 2014 – La semaine dernière, les présidences et les directions générales des commissions scolaires de la région ont passé une journée à Québec avec la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) en vue d'étudier le projet du ministre de l'Éducation et du Sport, monsieur Yves Bolduc, quant au sort réservé aux commissions scolaires.

Scénario de fusion en Gaspésie

Lors de cette rencontre, nous avons pris connaissance d'un projet de nouvelle cartographie de l'ensemble des commissions scolaires au Québec, comprenant, pour la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, un nouveau découpage qui ferait passer de trois à deux le nombre de commissions, soit une aux îles (comme présentement) et une en Gaspésie. Cette dernière serait le résultat de la fusion de la Commission scolaire René-Lévesque (CSRL) et de la Commission scolaire des Chic-Chocs (CSCC).

S'il venait à se réaliser, ce scénario impliquerait les changements suivants :

- Nombre total d'élèves : 11 500 élèves jeunes et adultes
- Nombre total d'établissements : 62
- Nombre total d'employés : plus de 1 700
- Nombre total de partenaires : plus d'une centaine
- Nombre total de municipalités : plus de 50
- Nombre total de MRC : 5
- Grandeur du territoire linéaire : 700 km

Il ne s'agit pas d'un scénario final, il existerait une petite marge de manœuvre que nous comptons bien utiliser, notamment la question relative à la grandeur du territoire que le ministre se dirait prêt à considérer dans certaines situations.

Étapes à venir

- Les instances de la CSRL et de la CSCC ont convenu de travailler de concert pour analyser, explorer certaines pistes et élaborer un argumentaire commun. Ce travail prendra la forme d'un Avis qui sera déposé le 5 décembre prochain à la FCSQ et au ministre Yves Bolduc;
- Une rencontre aura lieu le 18 décembre entre la Table des commissions scolaires et le bureau du ministre Bolduc qui prendra alors acte de nos avis;
- Le projet de loi du gouvernement visant la fusion des commissions scolaires devrait être déposé au début de février 2015, ce qui nous mènerait, le cas échéant, à l'établissement d'une commission scolaire provisoire le 1^{er} juillet 2015;
- Le 1^{er} juillet 2016 la nouvelle commission scolaire en Gaspésie deviendrait officielle et fonctionnelle.

Projet de loi

Le projet de loi qui sera déposé doit permettre au gouvernement d'effectuer tous les changements prévus par le Ministre et devrait compter quatre grands enjeux:

1. Avenir des élus scolaires
2. Décentralisation des pouvoirs et responsabilités aux écoles
3. Taxe scolaire régionale
4. Fusion des commissions scolaires

Analyse, questionnements et positionnement

Présentement, nous ne disposons que des informations relatives au 4^e enjeu, celui des fusions, un scénario sans fondement logique, qui ne présente ni objectifs clairs, ni avantages, ni vision éducative.

Quant aux trois premiers enjeux, nous ne disposons d'aucune information pour le moment, et nous n'en aurons pas plus avant la fin janvier, soit lors du dépôt de la loi. Dans ces conditions, il est très difficile, voire impossible, de se positionner. Cependant, un élément sur lequel nous nous accordons, c'est que nous ne pourrions pas transposer notre modèle de gestion pédagogique, administrative et politique actuel dans un scénario de territoire si immense.

On se permet un parallèle : quand on projette de fermer une école, la loi nous exige deux ans de travail et de concertation avec les parents et la population, en plus d'un projet complet écrit et dûment déposé incluant une analyse des services, des coûts, des aménagements, des impacts et des prévisions. Et ce, parfois, pour des écoles comprenant entre 6 et 10 élèves. Le ministre propose un scénario de fusions et de restructurations concernant plus de 1 million d'élèves au Québec et leurs parents, de même que 174 860 membres du personnel. Cependant, il ne nous dépose aucun document complet d'analyse d'impacts et de coûts, tout en nous contraignant à des délais trop restreints pour bien réfléchir et se positionner de façon responsable.

Expertise en gestion du changement, volonté régionale de toujours faire mieux et Avis au ministre

Nous désirons réaffirmer que nous possédons toute l'expertise nécessaire en gestion du changement et en gestion axée sur les résultats. Nos commissions scolaires respectives l'ont prouvé au cours des dernières années, tout en misant sur une offre de service de qualité et de proximité.

Dans un autre ordre d'idées, et non le moindre, puisqu'il s'agit de la dimension humaine de cette transformation qui touche nos élèves, nos membres du personnel, les parents et la population, nous affirmons que pour porter un changement et le réussir, nous devons nous assurer des quatre principes suivants :

- Bien connaître ce changement
- Le comprendre
- L'accepter
- Y adhérer

Force est de constater que nous ne pouvons présentement appliquer ces principes puisqu'aucune de ces conditions de réussite ne sont respectées ou fournies par le ministre Yves Bolduc. L'ensemble des données que nous possédons actuellement ne nous permettent pas d'adhérer au scénario du ministre conformément à la mission qui nous est confiée. Toutefois, si le Ministre nous fournit tous les éléments nous permettant d'analyser la totalité des enjeux, et si ces enjeux respectent notre mission fondamentale, nous serons les premiers à déployer l'expertise et l'énergie nécessaires pour gérer un changement avec le plus de succès possible, en gardant toujours en tête **l'élève comme priorité**.

Pour entrevue et information:

Jean Couture, président de la Commission scolaire René-Lévesque

Jean-Pierre Pigeon, président Commission scolaire des Chic-Chocs

Source :

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication et attachée d'administration
Commission scolaire des Chic-Chocs
Téléphone: 418 368-3499, poste 5912

Geneviève St-Hilaire, conseillère en communication
Commission scolaire René-Lévesque
Téléphone : 418 534-3003, poste 6030